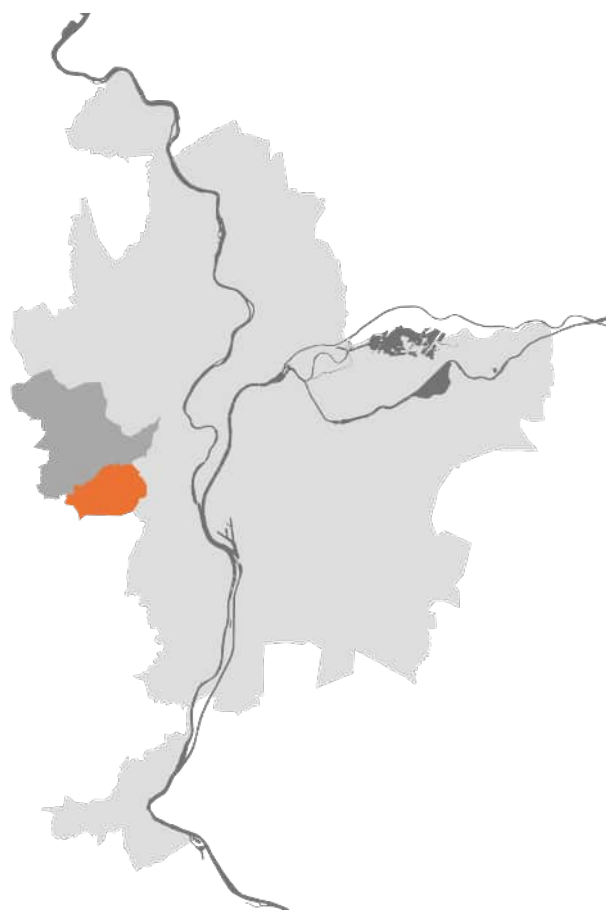


Modification N°3
Approbation - 2022

FRANCHEVILLE

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

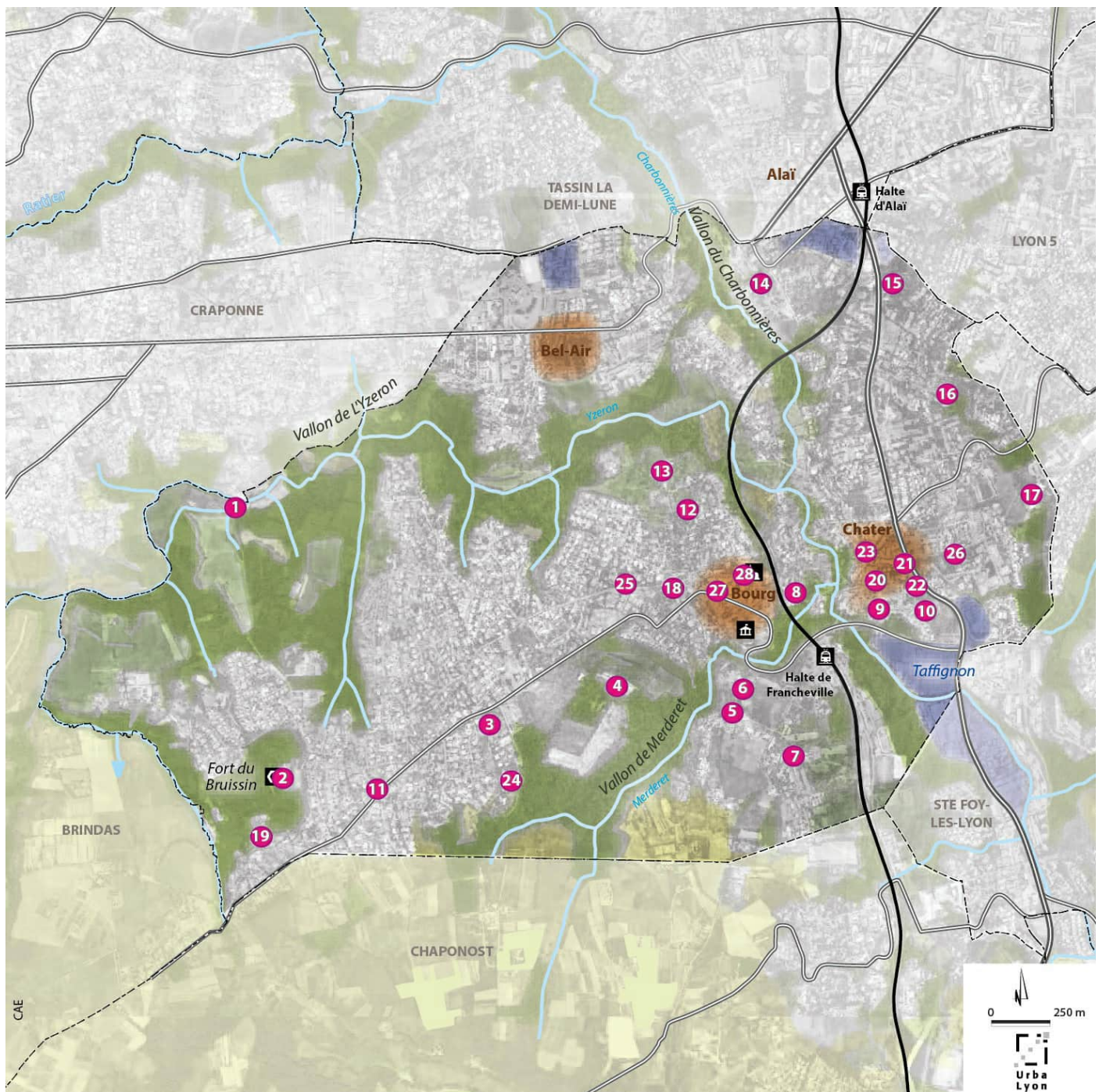
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle



Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

Chemin du Grand Moulin

Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Grand Moulin de l'Yzeron - Moulin Brochail

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ancien moulin est implanté dans le creux du vallon, au bord de l'Yzeron, au milieu des terres naturelles. Il est aujourd'hui reconverti en centre d'initiation pour l'environnement.
- Anciennement appelé moulin Brochail, ses origines sont attestées dès le XVII^e siècle. En revanche, on ne connaît pas la date exacte d'arrêt de fonctionnement du moulin. On sait qu'il fonctionnait encore en 1890. L'eau de l'Yzeron était amenée par un bief jusqu'à une retenue proche des bâtiments et faisait tourner la grande roue à aubes, laquelle a disparue aujourd'hui.
- Cet ancien ensemble rural se compose de plusieurs bâtiments (moulin à Blé, pressoir...) qui s'organisent en U autour d'une cour minérale, fermée par un haut portail à encadrement en pierre, linteau bois et surmonté d'un toit à deux pans couvert de tuiles.
- Les bâtiments sont en pisé enduit sur un soubassement en pierre, voire des élévations en pierre pour le moulin lui-même. Ce sont des volumes simples, quadrangulaires, de facture modeste, pensés pour leurs fonctionnalités. Ils sont surmontés de toiture à deux pans, hormis le volume le plus à l'ouest, le moulin, qui en possède quatre. Les toitures sont couvertes de tuiles. Quelques détails, ajoutés ultérieurement, viennent animer les façades, comme par exemple un encadrement et un arc en brique, un balcon à balustre en bois...
- Dans la cour intérieure, le volume sud comporte une galerie aujourd'hui fermée, soutenue par des piles en brique.
- Cet ensemble bâti est ainsi un élément identitaire fort de la commune. Il possède une forte valeur mémoirelle, témoignant des anciennes activités agricoles et artisanales.

Prescriptions

Éléments à préserver : L'ensemble des bâtiments organisés en U autour de la cour.

La reconversion du Grand Moulin de l'Yzeron est possible. Les extensions sont également envisageables dans le respect du volume initial des bâtiments. Toute nouvelle extension devra s'implanter en retrait des nues des façades et ne pas en dépasser la rive de toiture.



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort du Bruissin

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

=> Source : François Dallemagne, *Les défenses de Lyon, enceintes et fortifications*, ELAH, 2006.

- Cet ancien fort militaire est issu de la seconde ceinture militaire de Lyon, construite entre 1874 et 1896 par Seré de Rivières. Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse qui mobilise autour d'elle les quatre états allemands du Sud. S'en suivent quelques semaines plus tard, le siège de Metz puis de Paris. La France croyant à une guerre d'offensive face renforcer ses défenses. Une attaque vers Lyon devenant probable, un crédit est alloué pour la mise en défense de Lyon. Seré de Rivières, nommé directeur des fortifications deux ans plus tôt, entreprend dès lors la réalisation d'une série d'ouvrages militaires. Le traité de Francfort du 10 mai 1871 met fin à la guerre. Toutefois la France craignant d'autres attaques, continue de renforcer son système défensif. En 1878, alors que les ouvrages en cours sont achevés ou presque, s'ouvrent de nouveaux chantiers. Le renforcement de la défense lyonnaise se poursuit ainsi sur les directions jugées les plus dangereuses, avec la construction notamment de la ligne des forts du Bruissin avec sa batterie, de Côte-Lorette à Saint-Genis-Laval, de Montcorin et Champvillard sur la commune d'Irigny.

- Sur un terrain de 170 000 m² acquis par l'armée en 1878, au point culminant de la commune (310 m), l'ensemble défensif du Bruissin comportait le Fort proprement dit entouré d'un fossé sec d'une longueur développée de 1000 m environ, d'une batterie sud (orientée vers Chaponost) protégeant le flanc et d'une batterie Nord, commandant la vallée de l'Yzeron, acquise de l'armée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

- Une vaste esplanade dégage les abords du fort, mettant ainsi en valeur la perspective du front de gorge au milieu duquel se dresse le pavillon d'entrée coiffé d'un toit de tôle. A l'arrière, on distingue sous la végétation, le volume imposant du massif central dans lequel s'inscrit la longue caserne qui se développe sur deux niveaux et neuf travées verticales, complétées par deux plus petites aux extrémités. Deux de ces travées ont vraisemblablement été renforcées par les allemands en 1940 et bétonnées sur toute la hauteur du premier étage. Les éléments de modénature sont en pierre de Villebois (encadrements, pilastres, soubassements, bandeau, arcs...). Les ailes latérales, organisées en retour à chaque extrémité de la caserne, accueillent latrines et cuisine. Au-milieu du bâtiment, un large escalier donne accès au sommet du talus sur lequel deux plateformes d'artillerie sont aménagées.

- L'ouvrage est entouré d'un fossé profond de six mètres et large de quatorze mètres, dont le mur d'escarpe, maçonné est couronné d'un chemin de ronde avec embrasures, qui s'accompagne de trois caponnières qui assurent le flanquement des fossés.

- Le couvert végétal est une strate contemporaine de l'édifice, qui s'est toutefois enrichi au cours du temps.

- En 1981, la ville de Francheville achète le site du Fort du Bruissin alors mis en vente par l'Etat (Ministère des Armées), et décide de réhabiliter le lieu. Dans un premier temps (en 1988), le Corps de Garde est aménagé afin d'y accueillir un espace d'accueil et un logement de gardien. Puis elle décide en 1988 une opération importante afin de faire connaître le site (réhabilitation du bâtiment d'entrée). Aujourd'hui il accueille en équipement culturel (centre d'art contemporain et lieu événementiel).

- Ce bâtiment est ainsi un élément fort de l'identité de la commune et possédant une forte valeur mémorielle.

Prescriptions

Éléments à préserver : Les structures maçonnées du fort et le rapport aux fossés



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti, d'origine rurale, est implanté au milieu d'un terrain agricole.
- Cette propriété a eu un rôle important lors de la seconde guerre mondiale avec l'action des résistants.
- L'ensemble se compose d'un ensemble de bâtiments (corps de logis et dépendances) organisé en U autour d'une cour. Les volumes sont simples et l'architecture modeste, fonctionnelle. Le corps de logis est implanté dans l'axe du portail. Il se développe sur deux niveaux, surmontés d'un niveau de combles et sur trois travées verticales. Il est prolongé par des ailes latérales, occupées par les dépendances qui s'organisent en retour au sud, du côté de la cour
- L'entrée se fait par la rue du Bruissin. Elle est marquée par un portail simple, à vantaux ajourés en fer forgé, flanqué d'un mur bahut. Une allée plantée précède le portail et marque l'entrée dans la propriété.
- Cet ensemble participe à l'identité et la mémoire de la commune.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti (hormis les extensions secondaires au sud)



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le Châtelard

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Historique :

- Situé au point culminant de la commune, le Châtelard domine Francheville.
- Ses origines semblent remonter au XVII^e siècle. La chapelle, dite chapelle Bernou (du nom du propriétaire, Jean Bernou, bourgeois de Lyon) est encore visible aujourd'hui et date de source sûre de 1683.
- C'est ensuite la famille de Ruolz qui acquiert la propriété au XVIII^e siècle et on lit dans les documents que le château est exposé au nord et domine les terres du domaine. A l'arrière du château, regroupées autour de deux cours se succédaient les dépendances (communs, écuries, serres, chapelle et granges).
- En octobre 1929, les Pères Jésuites, par l'intermédiaire du Comte de Poncins en deviennent exploitants, suite à l'adjudication par Vente aux Enchères à la société anonyme « La campagne lyonnaise » constituée pour les besoins de la cause. La Compagnie de Jésus n'était en effet plus reconnue juridiquement en France, suite à la loi de 1905 instituant la séparation des églises et de l'état. « La campagne lyonnaise » louait Le Châtelard à « l'Association Saint Régis » qui en assurait la gestion : entretien, rémunération des intervenants (jésuites ou laïcs) et du personnel. Le bâtiment étant destiné à des sessions de retraite ou de formation religieuse avec hébergement, des travaux importants ont dû être entrepris (adjonction d'un cloître, agrandissement de fenêtres, aménagement du toit). En 1990, l'« Association Saint Régis » devient l'« Association Le Châtelard » et la « Campagne lyonnaise » propriétaire devient l'« Association Les amis du Châtelard ».
- Pendant la première guerre mondiale, le château servit aussi d'hospice. On parle de « réserve des serbes », des blessés, dont certains d'origine serbe étant hébergés.

Description :

- L'ensemble bâti se compose de plusieurs volumes organisés autour d'une cour centrale. Le corps de logis est situé au nord et se démarque par sa longue façade ouvragée. Il se développe sur deux niveaux et est précédé par une terrasse offrant un large panorama sur le grand paysage.
- La façade du château a fait l'objet de modifications successives. En 1840, le peintre Paul Chenavard l'a redessinée. En 1930, l'architecte Louis Mortamet lui a donné son aspect actuel (façade composée, symétrique, à fronton, corps central et pavillons en ressaut). Des extensions seront ajoutées entre 1970 et 1990, côté au sud-est.
- Une ferme précède la maison au nord. Elle s'organise en L autour d'une cour disposée au sud. Des bâtiments plus récents sont venus compléter l'ensemble.
- Le domaine est constitué aujourd'hui de 20 hectares de bois et 15 hectares de prés dont une partie temporairement utilisée en culture de sapins de Noël par un agriculteur voisin. Plus de 400 arbres essentiellement des résineux sont tombés lors de la tempête de 1999 et ont été remplacés par des feuillus. Des cheminements localement ponctués de bancs traversent ces différents espaces avec en particulier en bas de propriété le vallon boisé du Merderet. Un lotissement s'est construit dans la partie inférieure du domaine.
- Un réseau hydraulique remarquable de plus de 250 m de galeries drainantes convergeait vers une citerne située sous le cloître devant l'actuel atelier. Il existait un grand bassin en pierres taillées en contrebas du perron, s'inscrivant en continuité avec le majestueux escalier du château (il n'en reste que quelques vestiges).
- L'art des jardins est peu présent sur ce domaine. Les seuls aménagements paysagers spécifiques encore présents sont le double alignement de platanes en entrée et les plantations horticoles datant du XIX^e siècle enserrant la clairière

recouvrant la forte pente à l'avant du château.

Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de logis du château au nord et la ferme.



Elément Bâti Patrimonial

2, chemin de Montlivet

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Chardonnière

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale

Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté en front de rue, à proximité d'un groupement d'habitat qui borde le chemin de Montlivet.
- Les bâtiments s'organisent en L autour d'une cour minérale. Un bâtiment dissocié complétant l'ensemble est implanté à l'alignement et parallèlement au chemin de Montlivet. Il s'agit d'une dépendance de type grange, écuries.
- L'ensemble appartenait à la propriété de la Chardonnière, qui se développe de l'autre côté du chemin de la Chardonnière. Un portail situé à l'angle de chemin de la Chardonnière et de Montlivet témoigne de cette appartenance. Il précède une allée de platane qui s'étend en direction de la maison de maître. Le portail est constitué de piles en pierre et brique et de vantaux en fer forgé surmonté d'un fronton ouvragé qui porte pour inscription le nom de la propriété « La Chardonnière ».
- L'ensemble bâti se compose d'un corps de logis principal de forme quasi carrée, implanté au centre des bâtiments, en retrait d'alignement. Il se développe sur trois niveaux tandis que les communs, organisés de part et d'autre, se dressent sur deux niveaux seulement.
- L'architecture des bâtiments est modeste, toutefois on peut remarquer sur le corps de logis principal la présence de quelques éléments de modénature et décor : bandeau filant, encadrement en pierre de taille, chainage d'angle au dernier niveau, épis de faîtage, décor peint en frise sous la corniche...
- Le volume le plus à l'ouest, perpendiculaire au chemin de Montlivet se démarque par la présence d'une galerie couverte donnant sur la cour avec une structure en bois. La galerie est flanquée d'une petite gloriette au sud
- La cour est close par un portail surmonté d'un arc en anse de panier et doublé d'une porte piétonne à l'encadrement en pierre de taille.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre enduit, sur lequel repose une petite fabrique au sud-est, orientée vers le jardin.
- L'ensemble bâti s'accompagne de boisements de qualité, notamment un cèdre et l'allée de platanes.

Cet ensemble et plus particulièrement le portail, marque le paysage urbain et constitue un repère.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti, le mur d'enceinte et le portail

Elément Bâti Patrimonial

Chemin de La Chardonnière

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Chardonnière (propriété Vidilly)

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce domaine de cinq hectares appartenait au XV^{ème} siècle à Jean Vidilly. C'était alors un domaine assez vaste dont la résidence principale se trouvait au centre du domaine (emplacement des bâtiments des religieuses franciscaines actuelles).
- Le domaine a appartenu aux Sœurs franciscaines de 1932 à 2007. Durant cette période, Elles ont effectué de nombreux travaux d'agrandissement dont des bâtiments annexes, une chapelle... En 2007, elles ont vendu le domaine au Foyer Notre-Dame des sans-abris qui accueille actuellement plus de 80 résidents.
- L'ensemble bâti se compose de plusieurs volumes bâtis dont les deux principaux sont orientés à l'est.
 - Au nord, le « Rivo-Torto » est le nom du corps de bâtiment d'accueil qui occupe l'ancienne ferme (XV^{ème}-XVII^{ème} siècle) construit en pierre et pisé, transformée en maison de maître. Les anciennes granges à l'étage ont été reconverties en chambres-dortoirs. Ce bâtiment qui s'élève sur deux niveaux et cinq travées verticales, possède une certaine qualité architecturale : corniche à denticules, mise en valeur de la travée centrale par un décor de chaînage d'angle, un balcon d'apparat, un fronton triangulaire en ressaut de toiture, un perron à emmarchement en pierre... Ce bâtiment s'accompagne d'un ensemble de dépendances en pierre qui s'organisent en U autour d'une cour, à l'arrière de la maison de maître. Le volume le plus au nord possède une surface de toiture importante.
 - Au sud, le grand bâtiment qui s'élève sur trois niveaux est une construction récente (Gubbio) construite par les Sœurs franciscaines.

Une chapelle moderne fait le lien entre les deux bâtiments principaux.

- On peut également noter la présence d'un pigeonnier au nord-est du parc, dans les jardins potagers. Il se compose d'une tour carrée en pierre développée sur deux niveaux et couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles.
- Enfin, les sœurs ont également construit une maison à l'ouest du domaine, près du chemin de la Chardonnière. De volume quasi carrée, elle se développe sur deux niveaux et est couverte d'une toiture terrasse. Elle s'apparente au style architectural des années 40-50.
- Un parc de style paysager accompagne cette demeure. Il se distingue par la qualité des vallonements aux lignes souples et harmonieuses ainsi que par la richesse de sa palette végétale. Une allée rejoint la terrasse à un site belvédère à partir duquel des vues remarquables s'ouvrent sur les paysages environnants.
- Le terrain a été tronqué en 1885 par la Grande Rue, route qui relie le grand pont de l'Yzeron au bourg de Francheville le haut ainsi que par la donation en 1890 de Madame Félicité d'une parcelle sur le bord de cette même route où elle fit bâtir l'école libre de garçons (la Bouée Sainte-Bernadette au n°67 Grande rue).
- De plus, le parc a été pour partie modifié avec notamment un remblai de la cuvette initiale pour la pelouse centrale et la création de jardins d'insertion au nord-est du domaine. Durant la tempête de 1999 de nombreux arbres centenaires (sequoias, cèdres, etc.) ont succombé et n'ont pas été replantés par la suite.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre qui structure le paysage urbain.
- Cette propriété participe donc à la qualité et l'identité de Francheville.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti comprenant la maison de maître (Rivo-Torto) et les dépendances qui l'accompagne. Le mur d'enceinte est à préserver, cependant un accès en partie sud pourra être créé, dans le respect de ses caractéristiques, afin de desservir la zone de projet.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Le Gareizin

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété, construite au XIXe siècle, se compose de dépendances implantées à l'alignement du chemin de Gareizin et d'une maison de maître implantée au cœur d'un grand parc boisé, dont la partie sud accueille depuis 2007 une résidence pour personnes âgées.
- Les dépendances constituent un front bâti qui marque fortement le paysage de la rue. Construites en pierre et pisé, elles sont de facture modeste empruntées d'un vocabulaire rural et fonctionnel et sont quasi aveugles sur rue. Deux hauts portails à encadrement en pierre et linteau en bois rythment le linéaire.
- Plus au sud, le linéaire est interrompu par un portail implanté en léger retrait d'alignement. Il est flanqué de piles en pierre.
- Les dépendances encadrant le portail possèdent une plus grande qualité architecturale avec un soin apporté au détail. Des éléments de décors en brique (encadrements, frise...) viennent animer la façade, contrastant avec la pierre. La façade sud de la dépendance au nord est d'ailleurs constituée d'un mur en brique et d'un débord de toiture soutenu par des consoles en bois.
- La maison de maître se développe dans son écrin boisé, tout en étant décentrée par rapport au parc qui se développe plus au sud (la demeure s'apprécie mieux de trois quart que de face, en raison du jeu de lumières et d'ombres). Elle se développe sur trois niveaux surmontés d'un niveau de comble et cinq travées verticales. L'architecture est soignée et la modénature accentuée : le premier niveau est marqué par un bossage continu, les baies sont surmontées de frontons triangulaires, on note la présence de bandeaux filants, consoles supportant le débord de toiture, d'un fronton semi-circulaire surmontant la travée centrale de la façade principale, une terrasse à balustrade, un perron à emmarchement en pierre...
- Un parc de grande qualité a été réalisé au XIXe siècle. Il se divisait en deux parties : un espace classique à l'avant de la maison de maître et un parc paysager au sud. Le parc a aujourd'hui subi des transformations (construction de l'EHPAD, d'un parking...) et la lecture des espaces (clairières, bosquets, arbres isolés) et des cheminements sinueux perd en lisibilité. Toutefois, il constitue toujours un parc de qualité paysagère (pièces d'eau, palette végétale riche et variée, vues lointaines...).

Prescriptions

Éléments à préserver : les dépendances sur rue (au nord du portail) et la maison de maître



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le Colombier

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété située à flanc de coteau est construite au XVIIème siècle par Antoine Richard. Elle aurait été classée en 1655 comme « maladrerie » (lieu de mise en « quarantaine » des voyageurs venant allant sur Lyon) comme en témoigne un écusson portant la mention « HIC HOSPITIUM ALIBI – 1655 ».
- La tour centrale, le colombier, a été rasée à la fin du XIXe siècle mais les pavillons d'angles carrés reposent sur de solides contreforts soutenant une terrasse.
- Cette propriété est constituée d'un ensemble de bâtiments organisés en O autour d'une cour. Ils se développent de deux à trois niveaux, selon des volumétries assez simples. Les façades sont de facture simple mais soignée. Les façades sont construites avec en pierre et pisé, parfois enduits.
- La terrasse constitue le principal élément paysager remarquable de ce domaine : relativement étroite, elle domine le vallon de l'Yzeron et ouvre des vues intéressantes sur les paysages environnants. Elle est soutenue par un mur de soutènements percé d'arcades en plein cintre. Elle possède un arbre remarquable en son centre. Deux dépendances ferment la terrasse au nord (de type gloriette) et au sud-ouest du jardin.
- Le reste de la propriété est occupée par des boisements recouvrant la pente avec en bas de pente un petit étang.
- La partie ouest de la propriété est longée par la ligne SNCF avec à proximité un important pont lié à cette dernière. Un petit train d'agrément à vapeur aurait été créé dans la propriété pour la promenade des propriétaires (par la famille Laurent).
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail à encadrement en pierre sur la montée du Colombier (présence à proximité d'une archère taillée dans la pierre dorée) et d'une porte piétonne sur la Grande Rue (face au parking de la mairie).
- La propriété est fortement visible depuis le pont Neuf et constitue un élément fort de l'identité du vallon.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti autour de la cour, le mur de soutènement de la terrasse et la dépendance au nord



Elément Bâti Patrimonial

18, rue du Vieux Château

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Propriété Fellissent ou propriété Reyre

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété du XVIII^e siècle est construite à l'est du bourg, en surplomb du vallon de l'Yzeron. Elle se compose de dépendances implantées en front de rue, perpendiculairement à la voie et d'une maison de maître implantée en retrait d'alignement, dans l'axe de perspective de l'entrée. Située 18 rue du Vieux château, cette propriété a été réhabilitée en 2005 et subdivisée en plusieurs logements.
- Elle jouissait autrefois d'un très grand parc qui s'étendait jusqu'à l'Yzeron. Il a été réduit par la construction de l'avenue de Taffignon, la création du centre commercial et par la réalisation du lotissement de l'allée du jardin des Hespérides.
- Elle a abrité la famille Lacenaire de 1800 à 1811 (Pierre François Lacenaire est un célèbre escroc et criminel français qui défraya la chronique. Mis en vedette par la presse avec la complicité des autorités, il se fait connaître comme poète-assassin, à la suite de la publication de ses mémoires et chansons) et Ernest Reyre (maire de Francheville de 1892 à 1909).
- La maison cossue se compose d'un plan quasi carré, développée sur trois niveaux et trois à quatre travées verticales et elle est surmontée d'une toiture à quatre pans. Elle possède une architecture soignée, avec une symétrie axiale et présente des éléments d'architecture et modénature (chainage d'angle, bandeau filant, entablement, encadrement, corniche, sur la façade est un balcon d'apparat à balustrade soutenu par des colonnes, sur la façade sud un emmarchement en pierre, un jardin d'hiver en façade ouest, un auvent en façade nord...).
- Les dépendances en front de rue possèdent également une qualité noble, avec un soin particulier apporté à l'architecture : chainage d'angle en brique, maçonnerie hourdée de galets, encadrement...
- On note la présence d'un pigeonnier sous forme de tour ronde engagée au sud, entre les deux dépendances accolées à l'ouest du portail. Elle est surmontée d'une toiture octogonale en tuile vernissées surmontée d'un clocheton en zinc.
- La propriété est close par un mur d'enceinte, percé d'un portail monumental en pierre de taille sculpté, avec bossage, entablement à triglyphe surmonté de pignes. Il constitue un élément marqueur du paysage urbain, joue un rôle de repère et participe à l'identité de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : Ensemble bâti comprenant la maison de maître, les dépendances en front de rue dont le pigeonnier et le mur d'enceinte incluant le portail.



Elément Bâti Patrimonial

26, rue du Vieux Château

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété du XVIIIe-XIXe siècle se compose de dépendances implantées en front de rue et d'une maison bourgeoise située au cœur du parc.
 - Les dépendances sont implantées en front de rue, perpendiculairement à la voie pour celles à l'ouest du portail qui se développent en deux bâtiments dans la profondeur et parallèlement à la voie pour la grange à l'est. Les dépendances sont construites avec un appareillage de pierre enduit et laissé apparent sur la rue du Vieux-Château.
 - La maison cossue se développe sur trois niveaux, le dernier étant mansardé et couvert d'une couverture en ardoise. La maison est coiffée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. Une tour ronde est engagée en façade nord, surmonté d'un dôme couvert également d'ardoises. Et surmonté d'un clocheton métallique. Cette tour constitue un belvédère, étant ajouré de baies sur tous les côtés et parcouru d'un balcon à garde-corps métallique.
 - La maison est implantée sur un côté de la parcelle, laissant se développer le parc à l'est et au sud (un seul pavillon a été loti au cœur du parc). De nombreux boisements de qualité occupent le parc.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, authentique rue du Vieux-Château et reconstitué avenue du Chater. Le portail métallique est implanté entre les dépendances. Semi-ajouré, il laisse percevoir des vues sur la maison de maître.
- Cette propriété participe à la qualité de la commune et du paysage de la rue du Vieux-Château.

Prescriptions

Éléments à préserver : les dépendances sur rue, la maison de maître et le mur d'enceinte à l'ouest



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : La Chopinette

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine

Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante sur une parcelle d'angle ce qui lui confère une forte visibilité dans l'espace public. Il s'agit d'un carrefour historique, dont les constructions se concentrent aux abords du croisement des voies.
- L'ensemble se compose d'une maison principale, de plan carré, implantée au carrefour. Elle est secondée d'un volume plus bas, couvert d'une toiture à deux pans, puis dans un troisième plan, d'annexes de plain-pied côté cour.
- Le bâtiment principal, de plan carré, se développe sur deux niveaux (surmonté d'un niveau de combles borgne), de deux travées en façade principale (sud) et d'une seule en façade ouest. Les façades est et nord sont borgnes. Il est coiffé d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles rouge. L'architecture est simple et fonctionnelle. Seul un décor de frise en corniche anime la façade, avec les volets à double battants en bois.
- Une plaque communale historique est implantée en façade ouest, témoignant de la distance kilométrique avec d'autres localités.
- Le bâtiment plus au nord, s'étire dans la largeur de la parcelle. Construit en pisé, il possède également une architecture simple et fonctionnelle.
- Des dépendances de plain-pied et de moindre qualité sont venues flanquer la façade nord.
- Le bâtiment est un lieu à forte valeur mémoirelle et sociale pour la commune. Par sa fonction commerçante (bar-café), sa valeur historique et son implantation au cœur du hameau, il constitue un élément de repère et de mémoire important.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti

Elément Bâti Patrimonial

15bis-15ter, rue de la Doulline

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété appartenait à la grande-propriété de la Roussille (implantée juste un peu plus au nord) et jouissait à l'origine du même parc jusqu'à ce que la maison soit clôturée dans les années 90.
- C'était la première maison dans le parc, puis dans les années 70 d'autres sont venues s'implanter de manière concentrique autour du château.
- La maison est composée d'un volume principal développé sur trois niveaux (dont un niveau de comble). Côté sud, les angles de la maison sont arrondis. Sa façade principale est orientée au nord, marquée par un ressaut de toiture au niveau de la travée centrale. La maison possède une architecture simple mais soignée. Un volume au sud est venu se greffer ultérieurement. De plain-pied, il est couvert d'un toit terrasse.
- Ce bâtiment est flanqué à l'est d'un volume quasi carré et d'une hauteur moins importante (un niveau de moins que la maison). Les deux volumes sont couverts d'une toiture en ardoise.
- Des dépendances sont implantées en front de rue, parallèlement à la voie. La parcelle est close à l'est par un mur d'enceinte percé d'un portail remarquable (celui donnant accès à la propriété de la Roussille).
- De nombreux boisements de qualité accompagnent la maison, et participent à la qualité du paysage de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître avec ses deux volumes accolés

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Roussille

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété, l'une des plus de la commune, s'étend sur plus de 30 hectares. On sait que Charles Bernardin Chirat acquiert en 1792 un domaine comportant maison de maître, bâtiments pour exploitation, écurie et hangar. La famille Côte l'acquiert au milieu du XIXe siècle (Théodore Côte est maire de Francheville de 1871 à 1878). En 1844, Théodore Côte, fait construire à proximité de la ferme initiale, une maison de maître sur un plan en U avec une vaste terrasse dominant le vallon de l'Yzeron et ouvrant des vues remarquables sur les paysages environnants.
- L'ensemble bâti se compose d'une maison de maître organisée en U dont la façade principale est orientée à l'ouest, de dépendances tripartites accolées et d'une dépendance avec une tour ronde intégrée.
- La maison de maître se développe en un volume rectangulaire, développé sur trois niveaux. Il se poursuit par deux ailes latérales organisées en retour perpendiculaire, composées d'un troisième niveau mansardé. Les couvertures sont en ardoises. L'architecture est simple mais soignée (chainage d'angle, encadrement des baies, corniche à denticule, lucarnes ouvragées, balcon avec garde-corps en fer forgé...).
- Les dépendances à l'est se composent de trois corps accolés, lesquels sont surmontés de toiture à deux pans. Elles se développent sur deux niveaux et sont de facture modeste animée par les festons en bois couvrant le débord de toiture. Celle-ci est soutenue par des consoles en bois. Les volets participent également à l'animation des façades.
- La dépendance au nord-est se compose de façades en pierre non enduites, avec chainage d'angle en brique. Une tour est intégrée en façade ouest et surplombe l'ensemble. Celle-ci est surmontée d'un toit hexagonal couvert d'ardoises. Le volume principal de la dépendance se compose d'un débord de toiture orné de feston en bois. Une extension plus récente s'est greffée au nord.
- Les bâtiments s'inscrivent au cœur d'un parc paysager constituant l'écrin de cette belle propriété. Le parc, caractéristiques de la seconde moitié du XIXe siècle, se compose d'une clairière de forme circulaire, développée au sud de la maison, constituant l'élément principal de composition. Des allées cheminant sur l'ensemble de la propriété, convergent vers cette pelouse centrale. Quelques beaux bosquets et arbres isolés agrémentent les nombreuses clairières gravitant autour de la maison de maître. L'ensemble de la composition est planté en limite de propriété de quelques boisements horticoles sur le plateau et de boisements naturels sur les versants du vallon de l'Yzeron. L'allée d'accès est plus densément plantée de bosquets aux essences nobles (cèdre du Liban, marronniers, etc.).
- La propriété a été lotie dès la fin du XXe siècle, par des habitations individuelles. Un tennis occupe le centre du domaine. Une piscine ponctue une clairière proche de la maison.
- Un portail implanté sur la rue de la Doulline donne accès à la propriété. Il se compose de piles en pierre, prolongés par un mur bahut bas en pierre de taille surmontée d'une grille en fer forgé ouvragé, de même facture que les vantaux du portail. Deux bouteroues en pierre de taille flanquent l'ensemble.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, les dépendances tripartite, la dépendance à tour et le portail



Elément Bâti Patrimonial

Chemin des Hermières

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Salette ou château Brossette

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Située au nord de Francheville, à l'ouest du chemin des Hermières, en face du chemin des Ifs, cette propriété a subi de nombreuses mutations. Successivement propriété privée, puis cédée aux Pères de la Salette en 1936, elle est devenue récemment un ensemble immobilier privé, « Le Manoir des Hermières ». De 1861 à 2005, cette propriété connut plusieurs propriétaires dont la famille Croizat (1861) et leurs descendants Brossette, Flory et Feuga, descendants d'Hippolyte Croizat. Raymond Feuga, tout jeune architecte, conçoit les plans de la maison de maître parfois appelée château Brossette. La famille Feuga vend la propriété aux pères Salésiens en 1939 via la Société immobilière de l'ouest lyonnais. C'est alors que la propriété prend le nom de « La Salette ».
- La propriété était autrefois longée au nord par la voie de chemin de fer. La maison de maître était intégrée dans un écrin boisé, aujourd'hui en partie lotie par une opération immobilière composée d'habitat collectif et individuel.
- La maison, au plan imposant, se développe sur trois niveaux, le troisième sous comble voire mansardé. Le volume adopte un plan en H, avec des pavillons en ressaut implantés autour d'un corps central. On note la présence d'une tour engagée à toiture à quatre pans très élancée, intégrée dans l'angle nord-ouest. Les toitures mansardées et de la tour sont couvertes d'ardoises.
- L'architecture est relativement modeste mais soignée, avec des éléments de modénature (bandeau, corniche, encadrement, fronton...).
- Un pavillon, de type loge de gardien, est situé sur le chemin des Hermières. Il présente une architecture qui fait écho à la maison, avec des détails supplémentaires (soubassement en bossage, porte d'angle à voussoir en stéréotomie, galerie transformée au premier étage...).
- Cette maison, très perceptible depuis le carrefour d'Alaï est un marqueur du paysage urbain, un repère et un élément identitaire pour la commune de Francheville.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison de maître

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette grande-propriété est située au nord de la commune. Elle se compose de plusieurs bâtiments implantés en front de rue, perpendiculairement à la voie et d'un ensemble en L situé au cœur du parc.
- La présence du bâtiment situé le plus au nord avenue du Chater, est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824.
- Le bâtiment au cœur du parc possède un plan en L. Il possède corps central développé sur deux niveaux (le deuxième sous comble) et est flanqué de deux tours carrées en ressaut de toiture à quatre pans couverts d'ardoise qui surplombent le volume central d'un niveau. Ce bâtiment se prolonge à l'ouest par un corps de dépendances plus bas terminé par une tour basse carrée dans l'angle nord-ouest. Les bâtiments sont de facture modeste.
- Sur rue, les bâtiments sont implantés face à face autour d'une cour en longueur.
- Le bâtiment le plus au nord possède une volumétrie plus imposante. Il se compose d'un volume développé sur deux niveaux, deux travées de large et flanqué à l'ouest d'un autre volume d'une hauteur plus importante (un étage supplémentaire) constituant la maison principale. Le bâtiment est de facture modeste mais soignée, avec un certain nombre de détails architecturaux (chaînage d'angle, encadrement de baie en pierre de taille, toiture à quatre pans couverte d'ardoises, galerie couverte au premier niveau avec feston de toiture...).
- Le bâtiment au sud est de facture plus modeste. Il se développe sur deux niveaux et deux travées de large. Se développant perpendiculairement à la voie, il offre une façade pignon sur rue, assez sobre uniquement animée par les volets en bois et le feston de toiture en bois.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre. L'entrée se fait entre les deux bâtiments sur rue, par un portail à vantaux en fer forgé, encadrés par des hautes piles en pierre de taille moulurée, flanquées de deux petits portillons en symétrie. Il constitue ainsi un élément remarquable sur rue. Il est prolongé par un mur bahut surmonté d'une clôture ajourée sur une première partie puis végétalisée, ce qui offre des percées visuelles sur le par cet renforce l'ambiance végétale de la rue Bellissen.
- Le parc se développe autour des bâtiments implantés au milieu et possèdent de nombreux boisements de qualité.

Prescriptions

Eléments à préserver : les deux bâtiments sur rue, les bâtiments dans le parc, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Falconnière

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se compose d'un ensemble de bâtiment ayant un rapport à la voie et d'un parc paysager développé dans la pente. Au XVIème-XVIIème siècle il y aurait eu un relais de chasse avec des faucons, ce qui aurait donné son nom à la propriété.

- L'ensemble bâti s'est construit en deux temps :

< La première partie au nord date du XVIIIème siècle. Elle se compose d'un bâtiment implanté en léger retrait et perpendiculairement à la voie. Il se développe dans la longueur et s'étend sur deux niveaux. Au nord, une petite tour carrée surmonte l'ensemble d'un niveau supplémentaire. Les façades sont de facture relativement modeste, marquées par quelques arcades et chainages d'angle en pierre.

< Ensuite vers 1850, la maison de maître au sud est réalisée. Implantée perpendiculairement au premier corps de logis, la maison de maître possède une architecture plus riche (corniche à denticule, bandeau, encadrement, pilastres, entablement...). La maison s'organise en trois parties : un corps central développé sur trois niveaux couvert d'une toiture à quatre pans en ardoises. Il est flanqué de deux pavillons, organisés sur deux niveaux et couronnés de toitures terrasses. En façade sud, une véranda en fer forgé couverte d'un toit en zinc s'est greffée à la façade principale.

- La maison est entourée d'une grande terrasse à l'intérieur de laquelle une orangerie est implantée entre les arcs en plein cintre, face au parc.

- A l'arrière de cette dernière, des bâtiments annexes (communs, garages, etc.) sont « relégués » à proximité de l'entrée (chemin de la Chauderaie). Ils s'organisent en deux L qui se font face. Construit avec un appareillage de pierre et de facture modeste, ils structurent le paysage de la rue.

- Un parc paysager accompagne la propriété, bien qu'il ait été largement loti à l'ouest par un lotissement pavillonnaire. L'élément le plus emblématique de ce jardin est le bassin paysager situé à l'est du jardin où se succèdent différentes vasques alimentées par une source provenant du versant de la colline de Ste Foy.

- L'accès principal à la propriété se faisait autrefois par le chemin de la Falconnière (entrée actuelle de la résidence La Falconnière). Le portail d'origine a disparu. Toutefois, on note la présence d'un portail secondaire chemin de la Chauderaie, avec un arc en plein cintre et un encadrement en pierre, qui assure la transition entre la propriété les communs. Il se prolonge par un mur d'enceinte en pierre et galets du Rhône.

- La propriété est fortement perceptible dans le paysage en raison du relief et contribue à la qualité et l'identité communale.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison (constituée des différents volumes), les communs, le mur d'enceinte et le portail



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Saint-Joseph

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- En 1860, le séminaire Saint-Irénée alors localisé à Lyon devient propriétaire d'une maison de campagne située à la limite des communes de Francheville et Sainte-Foy-lès-Lyon (actuelle maison Saint-Joseph). En 1902-1903 l'architecte Sainte-Marie Perrin, est chargé de construire sur les terrains fidésiens un grand séminaire de philosophie. A la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le séminaire de Lyon est transformé en lycée (actuel lycée Saint-Just) ; le séminaire de philosophie de Sainte-Foy-lès-Lyon, construits sur fonds privés, ne fut pas expulsé et devint l'Ecole supérieure de théologie, tandis que l'enseignement de philosophie était assuré jusqu'en 1928 dans un autre bâtiment, chemin du Grand Roule.
- En 1928, un nouveau séminaire de philosophie est construit à proximité du séminaire Saint-Irénée, sur la commune de Francheville, c'est le séminaire Saint-Joseph. Le versant était alors recouvert de vignes, aujourd'hui remplacées par une grande clairière avec en limite nord du domaine un talus boisé.
- Le Séminaire Sainte Irénée classé au titre des Monuments historiques a été vendu en 2007 par le Diocèse et transformé en appartements occupés depuis 2012. Le Séminaire Saint Joseph continue à fonctionner, en partie, en tant que séminaire. Réhabilité de 2005 à 2007, il accueille désormais des services d'hôtellerie-restauration. Les parkings ont été réorganisés et occupent aujourd'hui une partie importante de l'espace séparant les deux bâtiments.
- L'ensemble bâti du séminaire Saint-Joseph s'ordonne en U autour d'une cour, au cœur du parc. Il s'organise en trois volumes de dimensions inégales. L'aile principale est placée en position dominante à l'extrémité ouest de la colline et possède une hauteur supérieure, liée au relief. Les bâtiments possèdent une architecture rythmée, symétrique et soignée (façade composée à fronton, chien assis, contreforts, bichromie marquant le soubassement à arcades...). Les angles sont marqués par des volumes de tours aux proportions et morphologies variables : tour pavillon, carrée, ronde, ou encore tourelle. La cour intérieure est rythmée par une galerie couverte ajourée par une série d'arcades en plein cintre. Les lignes d'architecture et modénature traduisent le style des années 20-30, avec une certaine géométrie et rondeur qui rompt avec l'architecture néo-classique.
- A l'entrée du domaine se situe la chapelle Saint-Joseph, greffée à la façade nord-est.
- A l'exception d'une importante esplanade ouvrant des vues exceptionnelles sur les paysages de l'ouest lyonnais, l'art de jardin apparaît peu présent aujourd'hui sur ce domaine qui était cependant à l'origine organisé sur un plan orthogonal. Quelques alignements d'arbres continuent à structurer les différents espaces. En limite nord de domaine, une allée rectiligne longe le talus boisé et est ponctuée au centre par un espace engazonné semi-circulaire bordé d'une haie taillée et en extrémité ouest d'un belvédère avec une statue de la vierge.
- Les bâtiments en bas de versant au nord-ouest du domaine, accueillent une congrégation religieuse.
- Ce bâtiment est très perceptible dans le paysage lointain. Il constitue ainsi un repère mais surtout un élément d'identité pour la commune.

Eléments à préserver : l'ensemble bâti en U



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement et en biais par rapport à la voie, ménageant un perron en partie végétalisé.
- Elle se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, suivant une symétrie axiale, accentuée par la présence d'un balcon avec garde-corps métallique et une marquise en métal et verre. De facture modeste, un soin particulier est tout de même porté à son architecture avec des détails de modénature (encadrement de baie, décor peint de chainage d'angle...).
- Une dépendance de plain-pied est accolée au nord-ouest. Elle se développe dans la profondeur. La façade côté rue est percée d'un porche avec vantaux bois. Elle est surmontée d'une toiture à faible pente dont le débord est coiffé d'un feston en bois.
- La parcelle est close sur rue par un mur-bahut surmonté d'une grille métallique ajourée ménageant une forte transparence sur le perron. La clôture est précédée par un alignement de trois platanes qui contribuent à la qualité du paysage de la rue.
- Cette maison se démarque dans le paysage urbain par son architecture et sa végétalisation.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et la clôture

Références

Typologie : Villa contemporaine

Nom : Maison J

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison construite en 1976 au bourg de la rue Château d'Eau est une œuvre de Georges Adilon (1928-2009). Elle s'implante au cœur d'une grande zone naturelle, axe de développement paysager très qualitatif.
- Seules cinq maisons ont été construites dans l'agglomération lyonnaise. Elles portent un nom différent avec une seule lettre, ici le J. G. Adilon concevait l'architecture du bâtiment mais également l'aménagement intérieur voire le mobilier.
- Les principes constructifs et esthétiques jouent sur le rapport à la nature, la lumière, avec un soin particulier apporté à l'aménagement intérieur. Les maisons sont construites en béton, enduit ou laissé brut.
- Le bâtiment, construit de plain-pied, se compose de trois volumes courbes connectés entre eux par le milieu. C'est d'ailleurs la particularité de cette maison, puisqu'elle s'articule autour d'un patio qui relie trois ailes. La maison est couverte de toits terrasses. Au sud, les baies sont en saillies par rapport au volume principal. Les plafonds et murs intérieurs sont en béton banché.
- Cette maison témoigne de l'œuvre de Georges Adilon et des différentes morphologies mises en œuvre dans ses réalisations.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Chapelle des 3 oranges

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne chapelle, datée du XVIIe-XVIIIe siècle, est implantée sur le parking des Trois Oranges qui lui a donné son nom. Elle possède un fort rapport à l'espace public.
- En 1796, la chapelle faisait partie d'un domaine avec maison d'habitation et dépendances bordant la route De Lyon à Francheville. L'ensemble a été acheté par la Communauté urbaine de Lyon pour le démolir au profit d'un parking dans les années 1980-90. Seule la chapelle a été préservée et appartient désormais à la commune de Francheville et sert de local municipal.
- De plan carré, elle est construite en maçonnerie de pierre enduite et couverte d'un toit à quatre pans en tuiles rondes. Les chaînages d'angles en pierre sont non enduits, laissés apparents.
- L'entrée est marquée par une porte à arc en plein cintre, à encadrement en pierre dorée surmonté d'un entablement mouluré, sur lequel s'adosse une niche vide, de même facture.
- Elle constitue un repère dans le paysage urbain et un élément mémoriel, témoin de l'identité de la commune.

Source : *Chapelle des communes du Rhône*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 2007.

Prescriptions

Élément à préserver : la chapelle.



Références

Typologie : Maison de ville

Nom : Maison dite « La bastide »

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée sur une parcelle d'angle, face à l'église, ce qui lui confère un fort impact dans l'espace public et un emplacement stratégique.
- La maison se développe sur trois niveaux (le troisième sous comble) et trois travées verticales. Elle est surmontée d'un toit à deux pans couvert de tuiles. Elle se prolonge à l'est par des dépendances de plain-pied implantées en front de rue, de façon continue.
- De facture soignée mais relativement modeste, la façade est animée par les encadrements de baies, les volets bois à double battants (volets métalliques en rez-de-chaussée), de même couleur que les débords de toiture ou encore les festons de toiture sur les dépendances à l'ouest.
- Au sud, l'arrière de parcelle est végétalisé. Les boisements participent ainsi à la qualité paysagère perceptible depuis l'espace public.
- La parcelle est circonscrite par un mur enduit surmonté d'une couvertine. Il est percé dans l'angle d'un portail composé de vantaux métalliques semi-festonnés flanqués de deux piles.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le mur d'enceinte et le portail

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en milieu de parcelle, connectée par les garages à une autre maison plus modeste au sud.
- De plan carré, la maison se développe sur deux niveaux et possède un volume en saillie sur la façade est. L'architecture est simple mais soignée, notamment en façade est, sur laquelle la travée en saillie est plus particulièrement traitée : balcon, baie cintrée, encadrement des baies...
- Les boisements encerclent la maison (le parc d'origine qui allait jusqu'à la rue des écoles, a été largement réduit avec l'arrivée d'un fast-food) lui conférant un écrin végétal qualitatif.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en béton.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Maison de ville

Nom : Ancien relais de poste ou Hotel Brun

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Daté du XVI^e siècle et situé à l'angle de la Grande Rue et du chemin des Hermières, l'hôtel Brun est une des plus anciennes maisons de Francheville le Bas qui soit toujours à usage d'habitation.
- La tradition veut que ce soit un ancien « relais de poste » où des chevaux étaient à disposition pour prolonger le déplacement. Il a longtemps servi d'hôtel, soit à l'année, soit périodiquement, notamment au XX^e siècle où femmes et enfants venaient en « cure » l'été. La partie café-restaurant a survécu à l'hôtel. Un piano mécanique animait la salle et les clients dansaient. Une autre attraction du lieu était les jeux de boules qui perdurèrent jusqu'à la fermeture en 1962. Par la suite une charcuterie s'est installée dans le local commercial jusque vers les années 2000. La belle cour Renaissance avec sa galerie, son puits et sa fontaine a été remaniée dans le cadre du programme immobilier « Arca antica » en 2011 – 2012.
- L'hôtel est implanté à l'alignement sur une parcelle d'angle, en plein centre-ville. Son implantation suit la pente du chemin des Hermières. Il se compose de trois volumes dont deux sont dans la continuité. D'une hauteur de trois niveaux, ils sont surmontés de toiture à deux pans couvert de tuiles.
- L'hôtel est organisé autour d'une cour fermée accessible par un portail vouté à l'encadrement en pierre de taille à bossage et flanqué de bouteroles. Dans la cour, la triple arcade du rez-de-chaussée a été restaurée. Les galeries à arc en anse de panier, qui communiquent avec un autre volume légèrement déconnecté, ont été remises au jour lors de la restauration. Un puits ainsi qu'une fontaine ornent également la cour.
- Les façades des bâtiments sont de facture modeste, animées seulement par les volets bois à double battants et les encadrements de baies.
- L'hôtel Brun marque le paysage urbain et structure le carrefour.
- Cet ensemble bâti participe à l'identité de la commune et témoigne du caractère historique du centre-ville.

Prescriptions

Éléments à préserver : Le bâtiment en L et le portail vouté



Références

Typologie : Grande propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en milieu de parcelle dans une grande propriété boisée, au contact des terres naturelles.
- Elle se développe sur deux niveaux et deux travées verticales. Elle est coiffée d'un toit à quatre pans couvert de tuiles.
- Elle est prolongée au sud par un volume perpendiculaire de moindre hauteur.
- De facture modeste, la maison possède une architecture soignée avec des détails notables (encadrement des baies, décor de chainage d'angle, animation par les volets bois à double battants...).
- La maison est implantée dans une ancienne grande propriété, dont l'entrée se faisait plus au nord, comme en témoigne encore les piles du portail d'origine, présentes au n°6 chemin des Pins. Elles sont flanquées d'un mur bahut surmonté d'une grille barreaudée. Une autre entrée, marquée par une allée plantée, est située au sud, à l'angle de l'allée des Ecureuils. Plusieurs pièces d'eau sont présentes dans le parc, dont un bassin circulaire au sud. Au milieu des années 1970, les anciens bâtiments sont démolis au profit des bâtiments actuels.
- La maison est entourée de boisements et mise en valeur par un aménagement paysager au-devant.

Prescriptions

Élément à préserver : la maison (volume principal)



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment s'implante à l'alignement de la voie et perpendiculairement à l'espace public. C'est un ancien corps de ferme.
- Il se développe dans la longueur, rythmé dans la moitié nord d'une aile secondaire perpendiculaire, intégrée au corps de bâtiment. Il se développe sur deux niveaux et est surmonté d'une toiture à deux pans en tuiles.
- Le bâtiment possède une architecture simple, fonctionnelle liée à son ancienne fonction agricole.
- Le bâtiment s'accompagne à l'est de bâtiments secondaires qui s'organisent autour d'une cour arborée. Certaines de ces anciennes dépendances sont implantées en front de rue et marquent le paysage urbain.
- Elles sont reliées au corps de ferme par un mur percé d'un porche inséré en retrait et flanqué de vantaux en bois.
- Le bâtiment est intégré dans une parcelle boisée avec un jardin qui se développe principalement à l'ouest et au nord.
- La parcelle est close sur rue par une clôture ajourée doublée de boisements (alignement de platanes) qui participent à la qualité perceptible depuis l'espace public.

Prescriptions

Elements à préserver : le corps de ferme, le mur et le porche



Références

Typologie: Bâtiment culturel

Nom : Le Prieuré

Valeurs :

- Architecturale
- Historique
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

L'ensemble bâti est un ancien prieuré dont la construction est antérieure au début du XIXe siècle. Il est implanté au sein d'un vaste domaine arboré, en partie loti à partir des années 1960/1970. Il est situé en front de rue et se compose de plusieurs volumes juxtaposés organisés autour d'une cour, formant un front bâti imposant sur rue. Cet ensemble est relié au nord-ouest un mur très haut (surélévation ultérieure) en pierre et formé d'assises nettes. Ce mur est percé d'une porte d'accès au jardin avec encadrement en pierre dans sa partie ouest. L'ensemble est constitué de différents volumes qui s'élèvent le plus souvent sur trois niveaux, et d'un dernier volume plus bas.

À l'ouest, le bâtiment principal de logis s'implante en L et se compose de différents volumes juxtaposés, dont une tour carrée dans l'angle nord-ouest ainsi que de deux autres tours accolées implantées au cœur du bâtiment : une de plan carré et une autre octogonale, servant de belvédère au dernier niveau. C'est le bâtiment le plus soigné qui servait de corps de logis. À l'est, un ensemble secondaire de plan quadrangulaire plus simple, à usage de dépendance, présente une tour de plan quadrangulaire, située en front de rue. Elle fait écho à la tour du volume principal, située de l'autre côté de l'ensemble bâti, les deux encadrant les limites bâties. Ce bâtiment est beaucoup plus simple, présentant une architecture fonctionnelle, dont témoigne le peu de baies et la grande porte cintrée qui donne accès à l'ancienne grange. Les deux ensembles sont reliés entre eux par une porte cochère cintrée à vantaux bois, donnant accès au domaine et qui présente un encadrement en pierre couronné d'un écusson mouluré. Ce portail ouvre sur une cour en partie en galet et gravier, qui sert de parvis aux bâtiments et permet leur mise en valeur. C'est un espace d'aération fonctionnel ponctué d'un arbre à l'est. Elle est close par un mur au sud qui repose sur la façade sud du bâtiment à l'ouest. C'était autrefois un espace secondaire puisque l'entrée principale et de représentation se faisait à l'ouest, à l'angle de l'avenue du Châter, où se situait un portail (aujourd'hui disparu) qui était surmonté d'une imposte en ferronnerie ouvragée portant en insigne « le prieuré », laquelle repose désormais dans la cour à galet.

L'ensemble possède une architecture soignée et a subi des transformations témoignant des différentes successions dans le temps. Les façades en front de rue présentent peu de baies, tandis que les façades principales tournées vers la cour en galets présentent davantage d'ouvertures. Elles sont de dimensions variées : rectangulaires, cintrées élancées ou larges, jours élancés, baies trilobées et certaines fenêtres sont à meneaux. On note quelques éléments de modénature et de décor : appuis de fenêtres en saillie, bandeau, écusson, entablement... Les baies sont fermées par un système de volets uniforme en bois, qui ajoute à la cohérence d'ensemble. Côté cour, l'étage du bâtiment en L est marqué par un léger ressaut de façade reposant sur un décor de poutres en légère saillie, qui fait écho au débord de toiture reposant qui s'appuie sur une double rangée de consoles.

L'ensemble bâti est couvert par une toiture en tuile à fort débord, marquée par de hautes cheminées en brique visibles depuis l'espace public. Le prieuré s'accompagne d'un vaste parc en parti loti aujourd'hui, qui présentent des boisements de qualité, une fontaine, un puit avec sa roue, ou encore un bassin circulaire encore accessible au sud de l'ensemble bâti. Au nord, la propriété est close par un mur qui a été surmonté, comme en témoignent la partie basse en galets et pierre ainsi que la partie haute en appareillage de pierre qui ne se prolonge pas sur toute la longueur du mur. L'ancien prieuré constitue un témoin d'une partie du passé religieux de la commune. Son implantation, son imposante volumétrie, son architecture soignée d'ancien édifice culturel et son parc boisé marquent le paysage urbain et constituent un repère.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble bâti, murs et portails



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

L'ensemble bâti, s'inscrit au milieu de la Grande rue de Francheville, au sein d'une parcelle paysagée et arborée lotie dans sa partie nord à partir des années 1980, remplaçant des terres cultivées. Il se compose de deux bâtiments principaux : un corps de ferme perpendiculaire à la rue à l'ouest de la parcelle, antérieure au début du XX^e siècle, ainsi qu'une maison cossue implantée à l'alignement de la voie et construite ultérieurement au sud-est de la parcelle. Celle-ci est doublée au nord d'un volume de moindres dimensions et qui se greffe en quiconque, créant ainsi un petit pignon au sud-ouest, seule partie visible depuis la rue. Sur ce volume secondaire, s'est greffé un autre petit bâtiment d'habitation qui donne sur la rue avec un important retrait d'alignement, étant précédé d'une cour.

Les bâtiments principaux possèdent des caractéristiques différentes et témoignent de l'évolution historique et fonctionnelle de cette parcelle :

- Le corps de ferme : implanté en peigne, il offre sur la rue une façade étroite sur trois niveaux, composée de deux travées au rez-de-chaussée et une seule centrale aux étages supérieurs. Le bâtiment possède une architecture simple et fonctionnelle, avec un développement dans la profondeur. Seuls les appuis de baie sont marqués en façade donnant du rythme aux façades, renforcé par les volets métalliques pliants. Le bâtiment est précédé d'une cour close sur rue par un portail en ferronnerie ajouré bordé de deux piles en pierre. Il est couvert d'un toit à quatre pans en tuiles en débord.
- La maison cossue : implantée parallèlement à la rue, elle s'élève sur trois niveaux dont le dernier sous comble et développe six travées en façade principale sur rue. Elle possède une architecture soignée, marquée par une ordonnancement des façades, avec un ensemble de baies rectangulaires, régulières et hautes, hormis au dernier étage aux proportions réduites. Ce soin apporté à l'architecture dénote dans un environnement de bâtiment plutôt fonctionnels, simples et s'apparentant à des maisons de ville plus qu'à des maisons bourgeoises. La façade sur rue possède de nombreux éléments de modénature notamment : bandeau, encadrements de baies moulurés avec table en légère avancée, appuis de fenêtres en saillie, balcon avec consoles, garde-corps en ferronnerie ouvragés, chaînages d'angles aux niveaux supérieurs, garde-corps en ferronnerie... Une bichromie démarque le rez-de-chaussée des niveaux supérieurs et les volets en bois peints ajoutent encore davantage de cohérence à l'ensemble. On peut noter la présence de décors peints sur une baie obstruée qui font écho à la façade ouest entièrement recouverte d'un mur peint, jouant sur l'ordonnancement de la maison. Le bâtiment est couvert d'une toiture à deux pans en tuiles rouge à léger débord.

Une perception de continuité bâtie est assurée entre les deux bâtiments par une succession de clôture avec mur bahut, grille et portail en ferronnerie. Les deux portails sont séparés entre eux par une voie d'accès permettant de desservir des habitations en cœur d'ilot.

Le parc au sein duquel s'inscrit l'ensemble se compose de nombreux boisements et une végétation débordante en partie visible depuis l'espace public participant à la qualité paysagère du secteur.

L'ensemble bâti marque le paysage urbain par les implantations bâties structurantes et architectures contrastées témoignant des différents usages et activités sur la commune.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti (corps de ferme + maison cossue), clôtures avec portail



Références

Typologie: Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

L'ensemble bâti se compose de deux maisons mitoyennes qui étaient probablement réunies en un seul bâtiment à l'origine. Il s'implante en front de rue, à l'angle des rues de l'Eglise et de la Mairie, structurant ainsi le carrefour et faisant face à l'église de Francheville. L'ensemble s'élève sur trois niveaux dont un dernier sous comble.

Le volume à l'est se développe sur quatre travées en façade principale sur la rue de l'Eglise et d'une unique travée décentrée sur le pignon est. L'ordonnancement est relativement régulier avec une travée centrale uniquement occupée par la porte d'entrée au rez-de-chaussée. L'architecture est simple mais soignée avec quelques éléments de modénature : chainage d'angle, encadrement de baie, appuie de baie en saillie, tables continues en soubassement...

Le volume à l'ouest se prolonge dans la même enveloppe mais ne se développe que sur deux travées en façade principale, avec un rythme plus rapproché dans l'ordonnancement. Le pignon ouest n'est percé que d'une unique travée décentrée. Ce volume est plus simple, marqué par moins d'élément de modénature. Al'ouest un portail avec linteau et vantaux en bois clos la parcelle.

L'ensemble est surmonté d'une toiture à deux pans en débord, couverte de tuile, hormis l'angle à l'est qui est marqué par un troisième pan de toiture. Des volumes secondaires complète les deux bâtiments au nord dans l'épaisseur des parcelles.

Des jardins se développent dans le prolongement nord des parcelles et présentent quelques boisements offrant ainsi un espace de respiration à ce tissu urbain. L'alternance bâti et non bâti contribue d'ailleurs à valoriser cet ensemble.

Cet ensemble qui s'inscrit dans l'axe de perspective de l'église possède une position stratégique. Par son implantation, il possède un caractère structurant et constitue un point de repère dans le carrefour.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti et le portail

